

Bertrange, Contern, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Steinsel, Strassen et Walferdange.

La caisse d'épargne fonctionnait aux écoles de 3 communes, où 98 élèves ont versé la somme de 2710 fr.

b) Écoles primaires privées.

1^o L'école primaire de l'orphelinat d'Itzig, comptant 57 filles et formant 2 classes séparées. Le degré supérieur était dirigé par une institutrice religieuse de nationalité luxembourgeoise, possédant le brevet d'aptitude pédagogique. Le degré inférieur se trouvait sous la direction d'une institutrice religieuse de nationalité étrangère, munie d'un diplôme étranger. Elle est autorisée à enseigner temporairement.

2^o L'école primaire de St.-Joseph à Marienhof était dirigée par une institutrice religieuse brevetée et comptait 20 élèves, réparties entre 5 classes.

Résultats obtenus aux écoles primaires privées: 1 n^o 2, 2 n^{os} 3.

3. Écoles primaires supérieures.

a) Écoles primaires supérieures publiques.

Les 2 écoles primaires supérieures pour garçons se trouvaient établies à Mamer et à Mersch. Elles comprenaient deux années d'enseignement primaire supérieur et la 7^e année d'études, qui y était attachée à titre temporaire. Les 2 instituteurs possédaient le brevet d'enseignement postscolaire. L'enseignement fut gratuit à Mamer; à Mersch, les élèves forains payaient un minerval de 30 fr.

Élèves.

L'école primaire supérieure de Mamer comptait 30 élèves, dont 9 de l'âge obligatoire (7^e année). L'école de Mersch avait 37 élèves, dont 3 de l'âge obligatoire, soit, pour les 2 écoles au total, 67 élèves, dont 12 de l'âge obligatoire.

Absences des élèves de l'âge obligatoire.

Nombre des élèves: 12.

Absences justifiées: 126 demi-journées et pas d'absences non justifiées.

Moyenne des absences justifiées: 17,2.